

Le Conseil Départemental des Jeunes présente

# ENSEMBLE CONTRE LE HARCÈLEMENT



© Direction Communication CD21 / SR - Photo : PBruchot - 09/23

Élèves, parents, professionnels appelez le

# 3018



Service  
et appel  
gratuit

Le harcèlement se définit comme une **violence répétée** qui peut être **verbale, physique, psychologique ou via les réseaux sociaux**. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

## En quelques chiffres :

**1 million**

de jeunes sont victimes chaque année de harcèlement.

(Sénat, rapport, 2021)

**18%**

des collégiens déclarent avoir subi au moins une atteinte de harcèlement sur les réseaux sociaux. (Éducation nationale « Climat scolaire et victimation », 2017)

**71%**

de jeunes adolescents déclarent avoir subi une forme de harcèlement lors de leur cursus au collège. (Apprentis d'Auteuil, sondage Opinion Way, 2022)



**François SAUVADET**

Ancien Ministre

Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

“ La lutte contre le harcèlement est une priorité du Département et du Conseil Départemental des Jeunes. Ensemble, et avec nos partenaires, nous agissons pour que tous les jeunes côte-d'oriens se sentent bien dans leur collège et pour que chacun s'épanouisse dans un environnement scolaire sain et respectueux. ”

**Catherine LOUIS**

Présidente du Conseil Départemental des Jeunes de la Côte-d'Or



“ Avec la mise en place d'une campagne de sensibilisation pour lutter contre ce fléau, nous souhaitons travailler avec l'ensemble des acteurs pour proposer des actions de sensibilisation et repérer les situations de harcèlement le plus tôt possible. ”

# 5 gestes contre le harcèlement :

## Parler

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation de harcèlement, en parler à une personne est la meilleure solution (parent, élève, professeur, CPE, agent, ...) tous peuvent être amenés à vous aider et prendre les bonnes décisions.

## Soutenir

Soutenir ses camarades, c'est les écouter, les entourer moralement et signaler les incidents dès que les premiers signes se manifestent.

## Refuser de participer

Décider de ne pas encourager ni de participer au harcèlement, même indirectement, en refusant de faire des commentaires haineux sur les réseaux sociaux ou de propager des rumeurs est un soutien fort à cette lutte contre le harcèlement.

## Signaler

Dans votre vie au collège ou sur les réseaux sociaux, signaler les cas qui vous semblent être une situation de harcèlement ou un mauvais comportement permet de venir en aide aux victimes.

## Sensibilisez-vous

Se sensibiliser, c'est une démarche citoyenne visant à se protéger et protéger les autres sur ce qu'est le harcèlement.



## 54 collèges, 54 débats

Le Conseil Départemental agit et mobilise ses partenaires afin d'organiser des débats dans chaque collège de Côte-d'Or et sensibilise élèves, parents et personnels exerçant dans les collèges afin que chacun puisse agir contre le harcèlement.

Plus d'informations sur ces débats sur [cotedor.fr](http://cotedor.fr)



## Création d'un comité de réflexion

Le Département mobilise ses partenaires au sein d'un comité de réflexion, afin de mettre en place des actions pour lutter contre le harcèlement.

Ce comité se réunira une fois par trimestre.

# Que faire si on est victime ou témoin de harcèlement ?

Il faut informer le plus rapidement possible la communauté éducative (équipe-ressource et ambassadeurs collégiens) ou tout autre adulte de ton choix grâce aux contacts suivants :

Cadre réservé au chef d'établissement :

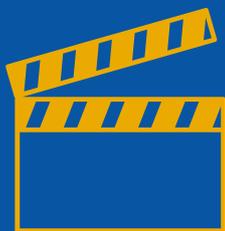
Cadre réservé à la personne référente «Harcèlement»,  
l'équipe-ressource du Collège et ambassadeurs collégiens :

## N'hésitez pas à contacter le :



# 3018

(Joignable de 9h00 à 23h00 7/7)



## Retrouvez la mini-série de vidéos :

sur le harcèlement, en scannant le QR Code



## Plus d'informations sur le programme pHARe :

en scannant le QR Code

# pHARe